

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Le 9 décembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absents excusés : MERCIER Lorna donne procuration à GILS Denise,  
GILS Antoine donne procuration à LAPEYRE Denis.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Madame BÈZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

### APPROBATION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 4 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 6 place Cathare appartenant à Mr CHAMBON Xavier (SARL IMMOLOGUE).
- Maison d'habitation 3 rue Jean Jaurès appartenant à Mme ZANCA Gisèle.
- Commerce en rez-de-chaussée et 2 appartements à l'étage 2 & 4 rue Lecoin appartenants à Mr BRUNET Armand.
- Terrasse (régularisation de fait) chemin des Pèlerins appartenant à AZEMA Damien et AZEMA Jennifer.
- Maison d'habitation 9 rue de la Ville appartenant à Mr COLAS Renaud.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

### ARTIFICIALISATION DES SOLS

Présentation par Madame le Maire du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols, diagnostic de la consommation des espaces naturels, forestiers et agricoles (NAF) de Peyriac-Minervois de 2011 à 2022. Les points qui sont soulevés par certains conseillers : le souhait que le village ne s'étende pas et celui qu'il ne soit pas artificialisé de la même façon qu'une ville. L'urbanisation doit se limiter, des réserves sont émises sur la difficulté d'acquisition des terrains à bâtir dans l'avenir (prix et rareté).

### SUBVENTION CARCASSONNE AGGLO

Madame le Maire expose les difficultés rencontrées lors du dépôt du dossier concernant la demande de subvention pour les travaux du parking à l'espace de loisirs. En effet en 2022, lors de ce dépôt, une erreur informatique des services du Département a engendré la non-transmission du dossier auprès de l'Etat et donc aucune subvention possible de leur part (DETR). Le Département a octroyé, pour ce dossier, 80 000 euros de subvention (soit moins de 19% du montant H.T).

De ce fait, pour permettre à la commune d'alléger financièrement ces coûts, une subvention exceptionnelle est demandée auprès de Carcassonne Agglo qui peut participer jusqu'à 30% du HT.

Les membres présents sont unanimes pour délibérer favorablement et solliciter cette subvention.

## **RESSOURCES HUMAINES**

- Une révision de la délibération du RIFSEEP doit être menée afin de mettre à jour les montants maximums annuels (IFSE + CIA compris). Vote : favorable.
- L'agent administratif en charge du service urbanisme et de la Bibliothèque partira en retraite durant les premiers mois de 2025. Pour réfléchir à son remplacement =>  
Côté bibliothèque : il est proposé d'établir un CDD de 20h par semaine dès le mois de janvier afin de former la personne qui lui succédera.  
Côté urbanisme : modification du contrat horaire d'une agent administrative déjà en poste.  
Prévoir une augmentation de 15h par semaine.

## **ÉCRAN NUMÉRIQUE**

Depuis plus d'un an, des recherches et devis ont été demandés auprès d'entreprises spécialisées pour l'installation d'un écran numérique extérieur qui serait placé sur la façade de la Mairie (voir PV séance du 02/10/2023).

Il est présenté aux conseillers les 2 sociétés qui ont fourni récemment des devis pour ce matériel : SOLSYSTEMS et KOESIO. Après analyse des offres et comparaison des différentes prestations, le choix de l'écran se porte sur celui de KOESIO (en 55 pouces) étant l'offre la mieux disante.

## **INFORMATIONS CARCASSONNE AGGLO**

Le Conseil de Carcassonne Agglo a eu lieu le 29 novembre.

Madame le Maire évoque quelques points importants présentés lors de cette séance :

- L'Etat a lancé un appel à projet nommé « mieux manger pour tous » auquel Carcassonne Agglo a répondu favorablement. Le but étant de sélectionner 1000 jeunes, au sein des 83 communes adhérentes, de moins de 25 ans pour leur attribuer la somme de 200 euros échelonnée sur 6 mois afin de permettre de se nourrir plus convenablement.

- Carcassonne Agglo expérimente un nouveau moyen de Transport À la Demande (TAD) des usagers appelé aussi « Facili'bus ». Il sera actif dès la mi-décembre 2024, pendant un an, avant d'être totalement adopté.

C'est un mode de déplacement collectif réservable à l'avance pour se déplacer sur une zone définie. En ce qui nous concerne, ce service s'adressera aux habitants de Laure-Minervois, Saint-Frichoux et Trausse-Minervois qui souhaiteraient se déplacer depuis leur domicile jusqu'à Peyriac-Minervois ou Rieux-Minervois aux arrêts de bus habituels.

- Carcassonne Agglo se lance dans la construction d'un bâtiment culturel à hautes performances environnementales et thermiques, une nouvelle médiathèque érigée sur l'ancien parking de GDF en bordure de l'Aude. Ce projet vise à regrouper sur un même site les médiathèques de Carcassonne.

- L'équipe de l'Office de Tourisme Grand Carcassonne de Carcassonne Agglo a créé le premier Monopoly de notre agglomération. Monopoly Grand Carcassonne : en lien avec Hasbro, détenteur exclusif des droits du Monopoly ; les 22 cases, initialement réservées aux rues de Paris, ont été attribuées aux villes et villages de l'agglomération (entre autres : Cabrespine, Rieux-Minervois, Caunes-Minervois, Carcassonne, le Canal du Midi, ...).

Les 4 gares ont été remplacées par les 4 vignobles présents sur le territoire et qui en façonnent ses paysages et sa culture : Vignobles AOP de la Malepère, du Cabardès, des Corbières et du Minervois.

Les compagnies des eaux et d'électricité ont laissé la place à deux acteurs importants du secteur transport : l'Aéroport Carcassonne Occitanie Sud de France et la Régie des Transports de Carcassonne Agglo (RTCA).

---

La séance est levée à 20h30.

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 6 JANVIER à 18H30**

